Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 022-212200562-20251124-2025_10_02-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Caroline GAIGNOT, 1ère adjointe - Mme Jacqueline PLANCHOT, 3ème adjointe - M. Loïc MAUFRAIS, 4ème adjoint - Mme Morgane BERNARD, 5ème adjointe - M. Lawrence BARBIER - M. Vincent LAGOGUÉ - Mme Gaëlle JEANNE - Mme Carole VIVIER.

Etaient absents : M. Alain BRARD, 2ème adjoint - M. Jérôme LEGOFF - Mme Christelle LEMAIRE - M. Fabrice ROTH - M. Jérôme PAPELARD - Mme Sabrina PIEDEVACHE.

Quorum : 9

Pouvoirs : M. Alain BRARD à Mme Caroline GAIGNOT
Mme Christelle LEMAIRE à Mme Carole VIVIER
M. Fabrice ROTH à M. Patrice GAUTIER

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline PLANCHOT a été nommée secrétaire de séance.

Convocation en date du 17 novembre 2025 et affichée à la porte de la Mairie le 17 novembre 2025.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 24 novembre 2025.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 30 octobre 2025 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025-10-02

Objet : Budget principal : décision modificative n° 5

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants et L2311-1 à L2343-2 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2025-04-07 en date du 14 avril 2025 approuvant le budget prévisionnel de la Commune de l'exercice en cours ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget prévisionnel de l'exercice en cours ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 12, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **DÉCIDE** de procéder à des virements de crédits,
- **ADOPTE** la décision modificative n° 5 du budget principal telle que figurant dans le tableau ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
	TOTAL	0.00 €		TOTAL	0.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre / Opération	Article	Montant	Chapitre / Opération	Article	Montant
Chap. 16 - Emprunts et dettes assimilées	165	1 000.00 €	Chap. 041 - Opérations patrimoniales	203	38 781.55 €
Op. 235 - Aménagement du centre-bourg	204181	-1 000.00 €			
Chap. 041 - Opérations patrimoniales	2112	36 219.55 €			
Chap. 041 - Opérations patrimoniales	2131	2 562.00 €			
	TOTAL	38 781.55 €		TOTAL	38 781.55 €

Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 022-212200562-20251124-2025_10_02-DE

- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Comptable Public assignataire.

Fait à Evran, le 25 novembre 2025

MAIRIE D'EVRAN 22630

Jacqueline PLANCHOT,
Secrétaire de séance

MAIRIE D'EVRAN 22630

Patrice GAUTIER,
Maire